

RTP 1144P

A. VAYSON DE PRADENNE.



VISITES ET FOUILLES

A GLOZEL

Juin et Juillet 1927



Extrait du *Bulletin de la Société Préhistorique Française*
N° 6, 1927.



LE MANS

IMPRIMERIE CH. MONNOYER

12, PLACE DES JACOBINS

—
1927

25 130036

A. VAYSON DE PRADENNE



VISITES ET FOUILLES

A GLOZEL

Juin et Juillet 1927



Extrait du *Bulletin de la Société Préhistorique Française*
N° 6, 1927.



LE MANS

IMPRIMERIE CH. MONNOYER

12 PLACE DES JACOBINS

—
1927

Une visite à Glozel

PAR

A. VAYSON DE PRADENNE

Ingénieur civil des Mines.

Désireux de visiter les fouilles et les trouvailles de Glozel, je m'étais adressé à M. le Dr Morlet en lui demandant de lui rendre visite aux environs du 20 juin. Le Docteur m'ayant répondu de ne venir le voir que vers le 4 juillet, je ne me suis pas présenté chez lui, au cours d'une récente tournée que j'ai dû faire dans l'Allier.

En passant sur la route de Vichy à Ferrières-sur Sichon, le 22 juin dernier, une pancarte indiquant « Glozel-Musée à 100 mètres » attira mon attention. Ayant pénétré dans la cour de ferme et demandé à visiter le Musée, nous pûmes, avec mon ami Guillon qui m'accompagnait, examiner la collection du jeune Fradin, associé et co-propriétaire de la fouille avec le Dr Morlet. La mère du jeune homme nous délivra, au préalable, moyennant 4 francs par tête, des tickets d'entrée.

Fort courtoisement, le jeune Fradin me laissa examiner à loisir, en les prenant à la main, les objets que je désirais voir, puis nous conduisit sur le lieu des fouilles qu'il nous fit visiter et nous donna quelques explications.

Voici ce que j'ai pu constater sur les différentes catégories d'objets que j'ai examinés et sur la fouille elle-même.

1° *Objets en os.* — Il y a surtout des harpons, des aiguilles et des os ornés. Ils diffèrent sensiblement de tous les types connus et sont généralement inaptés à l'usage pour lequel ils semblent faits. Malgré l'homogénéité du terrain de la fouille qui aurait dû donner à tous les objets en os des patines analogues, l'aspect de ceux-ci est très variable. Certains ont encore l'aspect translucide ou gras des os frais ou ayant quelque peu bouilli. D'autres ont l'aspect mort et terne et la teinte blanchâtre des os peu anciens, mais ayant subi les intempéries. D'autres enfin, paraissent avoir séjourné assez longtemps dans un sol de surface, où leur matière organique a été décomposée et où les racines des plantes les ont marqués en s'incrustant.

Ces os portent des traces de travail qui ne peuvent être attribués qu'à des outils de métal. Les parties travaillées et les creux des traits gravés diffèrent, par leur teinte et leur aspect, du reste de la surface de l'os, lorsque celle-ci porte la marque d'une altération.

2° *Objets en pierre.* — Parmi les silex, j'ai reconnu un petit tronçon de lame néolithique du type commun dans le Bourbonnais, avec patine lustrée. Les autres, sans patine, apparaissent en général semblables aux menus fragments qui résultent du concassage du silex sur les chemins.

Quant aux haches polies, elles n'ont pas de forme très précise et sont constituées par des morceaux de schiste généralement un peu roulés par l'eau, et dont un côté seul a été modifié par aiguisage. Le tranchant obtenu est court, mousse, peu utilisable; sa teinte est différente de celle du reste de la pierre, et on remarque l'aspect blanchâtre de certaines rayures, sur lesquelles le temps ne paraît pas avoir agi. Des disques percés en schiste portent les traces d'un travail exécuté avec un outil de métal et d'un polissage partiel consécutif.

3° *Objets en terre cuite.* — Les uns sont des fragments de creusets en grès extrêmement dur. D'autres sont des briques assez fortement cuites et des morceaux d'une sorte de mortier silico-calcaire, partiellement vitrifié en surface.

Une autre catégorie comporte des vases à parois très épaisses, des briques avec inscriptions et de grossières statuettes. Cet ensemble d'objets est d'une pâte mal préparée et mal cuite. Toutefois, des pièces qu'on m'a indiquées comme provenant des dernières trouvailles, paraissent un peu mieux cuites avec traces noires et rouges que donne la cuisson à feu nu, au milieu des cendres d'un foyer. La résistance de telles pièces, à une faible profondeur dans le sol pendant de longues années, est difficile à concevoir.

Sans avoir eu le loisir d'examiner toutes les pièces de cet ensemble, d'ailleurs fort homogène, j'ai reconnu sur un certain nombre d'entre elles, que les inscriptions avaient été gravées profondément, après séchage et peut-être cuisson de la pâte, au moyen d'un outil très aigu et tranchant, forcément métallique.

J'ai reconnu, pour les figures gravées sur pierre, les mêmes indices d'emploi du métal et de différence de coloration entre l'intérieur du trait gravé et la surface de la pierre.

Les traits de toutes les gravures et inscriptions sont en général soigneusement conservés pleins de terre, ce qui en gêne l'observation.

4° *La fouille.* — Le terrain de la fouille est un terrain argileux formé au bas d'une pente, par les apports détritiques de surface. La partie superficielle est transformée en terre végétale, par l'introduction de matières organiques. La partie dans laquelle on fouille, est un sol tassé, mais sans véritable stratification.

En dehors de la cavité ovale, d'où proviennent les briques et le mortier fortement cuits, et qui est semblable aux fours de verrier restés en usage dans la région jusqu'au XVIII^e siècle, j'ai examiné les deux « tombes » nouvellement découvertes. Elles ont l'aspect de

courts boyaux, creusés à quelques décimètres sous terre et garnis latéralement et au toit de pierres brutes de dimensions peu considérables et aisément maniables. J'ai remarqué que la compacité de l'argile, au voisinage de ces pierres dans des points que la fouille n'a pas eu à toucher, n'était pas la même qu'en un point quelconque du terrain non remanié.

Tout l'ensemble que j'ai vu à Glozel (sauf ce qui provient du four de verrier) forme un bloc indivisible dont aucun élément ne m'a paru antique.

Tel est le résultat brutal de simples constatations matérielles et techniques auxquelles je veux me tenir.

Nouvelles Visites et fouilles de contrôle à Glozel.

N'ayant pu, lors de ma première visite à Glozel, voir comme je le désirais le D^r Morlet, sa collection et les fouilles en sa compagnie, je suis revenu sur place, pour cette visite, les 11 et 12 juillet.

Dans la matinée du 11 juillet le D^r Morlet a bien voulu me montrer les objets provenant de Glozel, qu'il a chez lui. Ils sont semblables, dans leur ensemble, à ceux que j'avais examinés chez M. Fradin et je n'ai rien à ajouter à leur sujet.

Le D^r Morlet, qui ne pouvait m'accompagner l'après-midi sur le lieu des fouilles, m'a très aimablement donné une lettre pour M. Fradin, en le priant de me montrer sa collection et de me laisser fouiller le terrain comme je le désirerais. Sur le conseil même du D^r Morlet, j'ai demandé à fouiller dans la tranchée Ouest, réputée extrêmement riche et fertile en trouvailles.

Munis de couteaux, nous avons, le jeune Emile Fradin et moi, commencé à gratter le front de la fouille. C'était une section du terrain d'environ 0^m80 de hauteur; la partie supérieure épaisse de 0^m20 à 0^m30 est constituée par la terre végétale couverte d'herbes et pénétrée d'une infinité de radicelles; la partie moyenne, de 0^m40 à 0^m50 d'épaisseur, est une argile jaune-rouge assez peu compacte.

Vers la base, le front de taille comprenait de 0^m10 à 0^m15 d'argile beaucoup plus dure et plus compacte, de même aspect général et devant être considérée comme la même matière que la couche précédente, mais dans un état physique un peu différent, sans doute parce que moins attaquée par l'eau, les racines et les gelées des grands hivers. Cette couche se poursuit en profondeur, mais le jeune Fradin m'expliqua qu'on n'en fouillait que la partie supérieure, l'expérience ayant prouvé qu'elle ne renfermait rien plus bas.

Nous grattions donc avec précaution ce front de taille dont le haut

surplombait déjà à cause des fouilles précédentes qui avaient attaqué de préférence sa partie inférieure, quand le jeune Fradin fit tomber avec son couteau un petit galet allongé. C'était un schiste noirâtre portant une gravure. Je voulus voir l'emplacement exact dans l'argile de ce premier objet, trouvé à un mètre de moi, mais son logement avait disparu, détruit par le couteau.

En tâtant le terrain à cet endroit, je trouvai seulement une zone un peu plus molle ; mon initiateur aux fouilles de Glozel m'expliqua que ces zones moins compactes se trouvaient souvent au voisinage des objets : toujours, dans le cas des vases, ou des briques, ou des objets groupés ; peu discernables parfois, dans le cas des petits objets, comme les galets gravés, harpons en os, etc.....

Continuant à fouiller je mis moi-même à jour, peu après, sans rien remarquer de bien spécial dans son voisinage, une petite rondelle de schiste gravée de signes et d'une ornementation rayonnante. Comme le galet précédent, cette rondelle se trouvait vers la base de la couche peu compacte.

Enfin, quelques minutes plus tard, comme j'enfonçais mon couteau de toute la longueur de sa lame dans le terrain, sa pointe crissa sur une pierre. Mon voisin me prévint qu'il devait y avoir là quelque chose. M'arrêtant aussitôt de donner de la pointe, je tranchai proprement la surface de la paroi et, examinant la terre avec attention, je dégageai progressivement la petite zone en question. Elle se trouvait située à la partie basse de la fouille, mais cette fois-ci dans l'argile la plus compacte. Cette argile dure apparaissait nettement creusée d'un petit conduit de section ronde, rempli d'une argile de même teinte, mais beaucoup moins dure. Au bout de ce conduit, plaqué verticalement contre l'argile ferme, je trouvai un petit galet perforé et orné. Le conduit était à peu près horizontal, mais pas exactement perpendiculaire au front de ma fouille.

Ayant nettement constaté le fait, j'arrêtai là mon travail dans la tranchée Ouest et passai à l'examen de la « Tombe » de l'Est.

Creusant la terre peu compacte, qui avait déjà attiré mon attention, à la jonction des pierres de paroi et du terrain à l'entrée de la tombe, je sentis bientôt mon couteau passer dans le vide. Un peu de terre et un caillou enlevés découvrirent alors que les pierres de la petite murette de droite (en tournant le dos au ruisseau) étaient mal appliquées contre la paroi argileuse. J'y passais aisément la main et le bras. Ayant fait remarquer le fait au jeune Fradin, celui-ci me suggéra que c'était peut-être un trou de rat. Mais je lui objectai que la forme et les dimensions du vide ne correspondaient aucunement à celles des galeries creusées par ces animaux.

Je revins alors à Vichy et, pour la première fois, exposai au D^r Morlet les constatations qui m'avaient empêché de juger anciens

les divers objets d'os, de pierre et de terre cuite, faisant partie des collections Fradin et des siennes propres. J'y ajoutai le récit de mes fouilles du jour même, qui ne me permettaient pas d'attribuer à la construction de la « tombe » la moindre antiquité et m'indiquaient quel était le mode de pénétration des objets dans le terrain de la fouille.

Le D^r Morlet, en qui l'opinion contraire est enracinée avec la force d'une véritable foi, voulut bien apprécier cependant la sincérité avec laquelle je lui exposais ma pensée et m'offrit pour le lendemain une fouille de contrôle dans un coin vierge, que je choisirais moi-même, au champ de Glozel et où je fouillerais seul, avec mon ami Guillon qui m'accompagnait. Nous prîmes rendez-vous pour le lendemain 7 heures.

Le mardi 12 nous nous rendîmes donc tous trois, dès le matin, sur le champ de fouilles. Je choisis un emplacement situé à quelques mètres du point où j'avais fouillé la veille, un peu plus haut sur la même ligne de pente, à l'extérieur et au ras de la petite enceinte protectrice en fil de fer, placée autour des fouilles actuelles.

Le D^r Morlet voulut se tenir à quelques mètres de là pour donner toute garantie à l'expérience, bien que je l'aie assuré de ma confiance entière en son intégrité et sa parfaite bonne foi. Mon ami Guillon et moi commençâmes à creuser une petite fosse rectangulaire, de dimensions suffisantes pour y travailler librement avec la pelle et la pioche ; elle fut poussée un peu au delà de la profondeur habituelle des fouilles, sans faire apparaître aucun objet.

Nous allâmes alors dans la tranchée Ouest reconnue si fertile et qui la veille nous avait livré trois pièces en peu de temps, pour un volume de terre fouillé fort réduit. A l'endroit même où nous avions gratté la veille, j'attaquai à la bêche le terrain sur une largeur de 0^m60 à 0^m70 pour amorcer une petite tranchée perpendiculaire au front des fouilles. Quand mes premiers coups eurent donné une bonne section verticale du terrain qui surplombait précédemment, le D^r Morlet me fit remarquer que la zone tranchée était de compacité uniforme. J'acquiesçai en lui faisant noter à mon tour que cette compacité était faible et qu'un remaniement soigneusement fait pourrait y être bien peu sensible. Nous convînmes encore de ne pas tenir compte des trouvailles qui pourraient être faites au voisinage de ce front de taille, où j'avais remarqué la veille le mode de pénétration des objets.

De fait, à 0^m15 ou 0^m20 de ce front, tout à fait en bas, dans une zone dont nous n'avions d'ailleurs pas vérifié la compacité à la main, apparurent bientôt deux nouveaux petits galets, l'un gravé, l'autre coloré d'ocre.

Ensuite je poussai ma petite tranchée perpendiculaire à environ

1^m50 en avant, en lui conservant sa largeur et sa profondeur. Il n'y eut pas la moindre découverte glozélienne. Seul un fragment vitrifié se rapportant au four de verrier, apparut à la limite de la terre végétale. L'appauvrissement de la riche tranchée Ouest était donc soudain et total.

A plus d'une heure de l'après-midi, nous abandonnâmes la fouille. Je promis au D^r Morlet de publier exactement et au plus vite mes constatations.

Je n'ai d'animosité contre personne et dois au contraire remercier le D^r Morlet de la courtoisie avec laquelle il m'a donné tous les moyens d'étude sur place de ses objets et de sa fouille; il y a là encore un gage probant de sa sincérité.

Mais la question posée est si importante, des personnages officiels de si haute situation y sont engagés, que la lumière doit être faite. Sans accuser personne, je dois dire ce que j'ai constaté :

1° Les caractères techniques de fabrication des objets correspondent à ceux que l'on rencontre d'ordinaire chez les produits des fabricants modernes, aux variations individuelles près;

2° L'état du terrain au voisinage des pierres de construction des soi-disant tombes, n'a aucun rapport avec celui de terres accumulées depuis longtemps autour d'une construction souterraine;

3° J'ai distingué, sans confusion possible, le canal de pénétration frontale d'un objet dans le terrain de fouille. L'obliquité donnée à cette pénétration doit, dans beaucoup de cas, gêner de telles observations ainsi que la faible compacité de la couche où se font d'ordinaire les trouvailles ;

4° Lorsque je me suis mis à l'abri des causes d'erreur qui m'étaient apparues, je n'ai plus découvert aucun objet Glozélien, en fouillant cependant dans la zone la plus riche et sur des surfaces très supérieures à celles qui, jusqu'à présent, avaient fourni des trouvailles multiples.

Il y a donc lieu que des expériences de vérification comme les miennes soit faites, en s'entourant minutieusement de toutes les garanties possibles, car « l'Esprit de Glozel » (nommons-le ainsi) est incontestablement ingénieux. Si l'on se défie de la pénétration latérale à courte distance, peut-être les objets pénétreront-ils beaucoup plus loin, peut-être essaieront-ils de la verticale. Si la préparation locale et immédiate du terrain devient difficile, peut-être y aura-t-il préparation plus générale et valable à plus longue échéance, etc...

En tous cas il faut s'attendre à une lutte sérieuse, car l'enjeu en vaut la peine et l'Esprit de Glozel, qui a déjà donné de belles preuves d'audace et de tenacité, luttera désespérément avant de s'avouer vaincu.